

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)– MI-TEMPS (19h/semaine)

CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

Offre :

Contrat à durée indéterminée

Temps plein (19h/semaine) - Horaire variable avec pointage

Echelle de traitement : B1 avec reconnaissance des années d'ancienneté dans une fonction analogue

Conditions de recrutement :

- Etre belge ou être citoyen de l'Union Européenne
- Jouir des droits civils et politiques
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Etre âgé de 18 ans au moins
- Etre en possession du permis de conduire B
- Être inscrit comme demandeur d'emploi depuis 3 mois
- Vous maîtrisez les outils informatiques courants (Internet, Word, Excel,...)
- Une expérience en CPAS sera considérée comme un atout.
- Être disponible rapidement

Diplôme requis :

- Vous êtes en possession du diplôme de Bachelier assistant social ou porteur d'un titre équivalent. Les attestations de réussites sont également acceptées.

Les fonctions et tâches à pourvoir s'inscrivent dans le cadre des missions du service social :

- Missions générales telles que définies aux articles 57 à 60 de la loi organique des C.P.A.S. du 08/07/1976 et ses arrêtés d'application ;
- Assurer les enquêtes sociales dans le cadre de la reconnaissance du droit à l'intégration tel que défini par la loi du 26/05/2002 et l'AR du 11/07/2002.
- Connaissance et maîtrise de la Loi du 02/04/1965 relative à la prise en charge des secours accordée par les C.P.A.S.
- Acteur social de première ligne, vous êtes chargé de conseiller, d'orienter et d'examiner les demandes d'aides sociale afin de permettre aux bénéficiaires d'être informés et de bénéficier des droits et avantages auxquels ils peuvent prétendre.

Modalités :

Les actes de candidatures seront adressés au Président du CPAS M. Jean-Louis MARLAIR :

- par lettre recommandée à l'adresse suivante : CPAS de Houyet, Rue St Roch, 11, 5560 Houyet
- par remise d'un écrit contre accusé de réception
- par e-mail à l'adresse suivante accueil@cpas-houyet.be pour **le lundi 3 août 2026 au plus tard.**

Les candidatures devront être accompagnées des pièces suivantes :

- une copie du diplôme d'Assistant social ou équivalent
- un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois